



Verein
Klimaschutz
Schweiz

Rapport annuel 2022



Contenu

Editorial

3

Retour sur l'année 2022

4

Impressions

5

Initiative pour les glaciers

6

Zéro émission nette

7

Bilan 2022

8

Rapport financier 2022

9 - 10

Recettes et dépenses

11

Révision des comptes annuels

12

Rapport d'audit

13

L'Association

14

Les voix de nos membres

15

2

Merci beaucoup !

Nous tenons à remercier de tout coeur nos donateurs et donatrices ainsi que nos membres pour leur soutien.

Nous remercions tout particulièrement les organisations, fondations et entreprises suivantes qui ont soutenu financièrement notre travail en 2022 :

Pour l'association suisse pour la protection du climat et l'initiative pour les glaciers

Aromalife AG
Association transports et environnement
Fondation Charles Léopold Mayer
Greenpeace Suisse
La Fondation Suisse de l'Énergie (SES)
Patagonia (The Tides Foundation)
Solarspar
Stiftung Corymbo
Temperatio Stiftung
Volkart Stiftung
WWF Suisse

Pour leur soutien à la plateforme zéro émission nette:

Action de Carême
Hamasil Stiftung
Impact Fund de wemakeit
Klimastiftung für Bürger
Stiftung Drittes Millennium
Temperatio Stiftung
U.W. Linsi-Stiftung



Let's go !

Si je devais redéfinir la notion d'engagement, j'intégrerais les membres de l'équipe à cette définition. Une année de plus s'est écoulée, et encore une fois, tout le monde a mis beaucoup d'énergie dans notre projet commun. Mais surtout les membres de l'équipe.

L'initiative pour les glaciers est passée par sa phase parlementaire et depuis le 30 septembre, le contre-projet indirect est devenu la « Loi fédérale sur les objectifs en matière de protection du climat, sur l'innovation et sur le renforcement de la sécurité énergétique (LCI) ». Cette loi, nous savons toutes et tous qu'elle est insuffisante. Néanmoins, c'est un pas incontestable dans la bonne direction ; un pas vers une protection efficace du climat en Suisse. Cette loi ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui, s'il n'y avait pas eu ces personnes, qui en coulisses, savent mener les bonnes conversations et faire bouger les choses dans la bonne direction.

Le long voyage de l'initiative pour les glaciers n'est pas encore terminé. Et les remous et vagues ne sont pas encore prêts à se calmer. Suite au référendum de l'UDC, nous voilà face à un vent qui nous ralentit mais ne nous empêche pas d'avancer, ni de gagner. Nous savons garder le cap et sommes équipé-e-s pour la dernière partie de cette expédition.

Un autre voyage va continuer, celui de l'Association suisse pour la protection du climat. Mais avant d'avoir le plaisir de vous en dire plus, nous allons nous concentrer sur cette dernière phase. Je vous remercie de la vivre avec nous en nous soutenant et en restant présent-e-s et engagé-e-s pour ce projet que nous soutenons toutes et tous depuis si longtemps.



Myriam
Myriam Roth
Co-présidente

Dominik
Dominik Siegrist
Co-président

2022: Le grand rendez-vous politique

L'année 2022 a été pleine de surprises et de rebondissements qui ont marqué les esprits : la conclusion rapide de la phase parlementaire, un contre-projet convaincant et la décision de retirer l'initiative pour les glaciers. Après la fin de l'année, les choses devraient se poursuivre sans interruption. Si l'UDC dépose son référendum contre le contre-projet, nous serons confrontés dès le début de la nouvelle année au plus grand défi jamais relevé depuis la création de l'association : la campagne de votation.

Sortir des fossiles n'a jamais été aussi urgent

L'année 2022 a débuté avec la déclaration de guerre de Poutine contre l'Ukraine. Il est rapidement devenu évident à quel point la Suisse est dépendante du gaz et du pétrole russes exposée aux fluctuations des prix de l'énergie. Par le biais d'une pétition, nous avons demandé au Parlement d'abandonner enfin l'utilisation des énergies fossiles. Plus de 14'000 signatures ont été récoltées en peu de temps.

Des nouvelles réjouissantes du Parlement

Parallèlement, la commission de l'environnement du Conseil national a élaboré le contre-projet indirect à l'initiative pour les glaciers. Le premier projet présenté fin avril était meilleur que prévu. Sous ces auspices positifs, le contre-projet a franchi obstacle après obstacle. Mais la commission de l'environnement du Conseil des États a prévu de l'affaiblir à la fin de l'été. Il était temps de présenter nos revendications au public : nous ne voulions pas d'un contre-projet édulcoré et promettions en échange le retrait de l'initiative.

Le retrait de l'initiative pour les glaciers

Le 15 septembre, c'était le grand soulagement : le Conseil des États avait suivi le Conseil national et s'était prononcé pour un contre-projet indirect sans affaiblissement. Nous avons fêté cela le 30 septembre par une fête spontanée à Berne. Peu après, le comité d'initiative a retiré sous condition l'initiative pour les glaciers. Comme prévu, l'UDC a lancé un référendum peu après. Pour nous, cela signifiait que nous devons dès à présent nous préparer à une campagne de votation.

Notre travail porte des fruits

Notre succès est dû à un énorme engagement. Nous avons mené un travail d'information et de persuasion lors de nombreux entretiens intensifs avec des politicien:ne:s. Nous avons également pu gagner de nouvelles organisations partenaires, des fondations, des associations et des entreprises à notre cause, élargir notre base de soutien et stabiliser nos finances. Nous avons mené des actions pour attirer l'attention sur l'importance d'un contre-projet efficace : en mars, nous avons organisé une manifestation sur la terrasse fédérale, en mai un crowd-lobbying, en juin une action de cartes postales dans toute la Suisse et en septembre plus de 60 manifestations itinérantes et un livre de photos pour le Conseil des États avec des images d'intempéries de notre communauté. Tout cela a contribué à notre succès.

En route pour la dernière étape

Il ne manque plus grand-chose pour que la Suisse se dote d'une loi efficace sur le climat. L'UDC déposera probablement son référendum à la mi-janvier. Nous entamons la campagne de votation avec beaucoup de confiance, de positivité, d'espoir, d'envie de faire campagne, d'heures supplémentaires et de motivation. Et toujours dans nos bagages : une paire de gants de boxe et un tapis de méditation contre les affirmations non objectives de l'UDC.

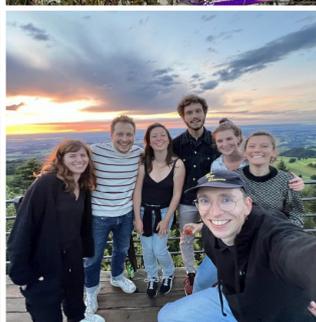


Sophie

Sophie Fürst
Secrétaire générale



Impressions



De l'initiative pour les glaciers à la loi climat

En l'espace d'un an, nous sommes passé-e-s de l'initiative pour les glaciers au contre-projet, puis au retrait de l'initiative populaire et à la préparation de la campagne de votation !

Y aura-t-il un contre-projet ?

C'était la grande question qui se posait encore en janvier 2022. L'ambiance parmi les parlementaires fédéraux était plutôt pessimiste, la défaite lors de la votation sur la loi sur le CO₂ en juin 2021 était encore très présente.

La commission de l'environnement du Conseil national a travaillé pendant plusieurs mois sur un texte de loi. Mais personne ne savait si celui-ci trouverait une majorité au Conseil national, puis au Conseil des États. Malgré l'incertitude et les nombreuses voix critiques, nous nous sommes engagés par nos actions et notre communication en faveur du contre-projet indirect.

Pourquoi un contre-projet indirect ?

Le Conseil fédéral avait certes préparé un contre-projet direct (article constitutionnel), mais la préférence du comité d'initiative et de l'association a toujours été un texte de loi (contre-projet indirect). Une nouvelle loi apporte plus à la protection du climat qu'un article constitutionnel, qui doit être un compromis à l'initiative et qui nécessite ensuite toujours des années de travail pour une loi d'application. L'urgence de la crise climatique exige une action rapide.

Soudain, tout est allé très vite

En juin 2022, la nouvelle loi fédérale sur les objectifs en matière de protection du climat (LCI) a été présentée au Conseil national comme contre-projet indirect. Le comité d'initiative a écrit une lettre aux conseillers nationaux pour leur faire part de ses revendications, nous avons mobilisé nos partenaires pour les soutenir et avons discuté avec des parlementaires.

Avec succès : le 15 juin, le contre-projet est adopté à une large majorité - sous la forme que le comité d'initiative avait demandée !

Toutefois, la loi devait encore franchir l'obstacle du Conseil des États en septembre. La majorité de la commission du Conseil des États s'était prononcée en faveur d'un affaiblissement du projet ; le comité d'initiative n'était cependant pas prêt à l'accepter. Le 15 septembre, le Conseil des États s'est toutefois prononcé en notre faveur par 23 voix contre 21, et la nouvelle „loi fédérale sur les objectifs de la protection du climat, l'innovation et le renforcement de la sécurité énergétique“ a ainsi été adoptée !

La nouvelle loi

La «loi fédérale sur les objectifs de la protection du climat, l'innovation et le renforcement de la sécurité énergétique» vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre, à s'adapter au réchauffement climatique et à se protéger de ses conséquences. Il s'agit d'une loi-cadre qui fixe en premier lieu des objectifs pour 2050 et des objectifs intermédiaires pour 2040 ainsi que pour certains secteurs (transports, industrie et bâtiments). La manière dont les objectifs seront atteints doit être définie dans le cadre d'autres lois. En outre, le contre-projet fixe les mesures suivantes :

- Des feuilles de route nettes zéro pour les entreprises et l'encouragement de l'innovation avec un montant de 200 millions par an.
- Un programme d'impulsion pour le remplacement des chauffages et l'efficacité énergétique avec un montant de 200 millions par an.

Retrait de l'initiative pour les glaciers

Le contre-projet indirect a convaincu le comité d'initiative, raison pour laquelle, le 5 octobre, il a retiré sous conditions l'initiative pour les glaciers. Le contre-projet indirect indique à la Suisse la voie à suivre pour parvenir à zéro émission nette de gaz à effet de serre et sortir des énergies fossiles. Le contre-projet permet de protéger efficacement et rapidement le climat en Suisse.

L'UDC lance un référendum : une votation populaire aura lieu

Le 11 octobre 2022, l'UDC a lancé le référendum contre le contre-projet indirect. Ce n'était malheureusement pas une surprise, mais un retard inutile pour ce qui aurait dû être une étape importante de la politique climatique depuis longtemps.

Nous sommes prêt-e-s et sûr-e-s de gagner cette votation historique pour la protection du climat. Plus de 30'000 drapeaux de l'initiative pour les glaciers sont déjà accrochés dans toute la Suisse. La population suisse veut une protection efficace du climat, et ce dès maintenant.

La votation populaire aura vraisemblablement lieu le 18 juin 2023.



Michèle Andermatt
Responsable politique

Zéro émission nette: Garder l'objectif en vue

Le chemin vers la neutralité carbone est semé d'embûches. Il est donc d'autant plus important de ne pas perdre l'objectif de vue. C'est ce que nous faisons depuis 2022 grâce au site suisse-2050.ch. Avec la plateforme « Suisse 2050 », nous proposons une vision d'un avenir climatiquement neutre fondé sur des faits scientifiques. Nous montrons à quoi pourrait ressembler notre quotidien dans une Suisse neutre en carbone, et que nous vivrions aussi bien qu'aujourd'hui, si ce n'est mieux.

Grâce à des publicités en ligne ciblées, 110 000 personnes ont visité ce site web l'année dernière. Près de 1000 affiches de la Suisse en 2050 sont aujourd'hui accrochées à travers le pays. Il est toujours possible de les commander gratuitement sur le site internet.

Nous avons recueilli énormément de réactions positives : de nombreuses personnes se sont réjouies de découvrir une vision positive de l'avenir dans un océan de scénarios catastrophiques. Notre vision a également convaincu le jury du congrès K3 sur la communication sur le climat. Notre travail pour la plateforme « Suisse 2050 » s'est vu décerné le prix du public de KLIMA ARENA récompensant une communication exceptionnelle.

Comme prévu, nous avons provisoirement clôturé le projet « Suisse 2050 » à la fin de l'année 2022. La plateforme restera en ligne, mais nous n'en ferons plus la promotion activement et ne publierons plus de nouveaux articles pour le moment, afin de nous concentrer pleinement sur la votation sur le contre-projet à l'initiative pour les glaciers. La plateforme nous rappellera cependant toujours l'objectif que nous devons atteindre, en particulier dans le cadre de la campagne de votation, qui constitue un nouveau défi à relever.



Nina Engeli
Chargée de projet

Bilan positif

Les recettes ont dépassé les attentes. De plus, les activités ont généré moins de dépenses que prévu. Les comptes annuels affichent un net excédent. C'est pourquoi 420 000 CHF ont été affectés à la campagne pour la loi climat.

	Tous les montants en CHF	31.12.2022	31.12.2021
Actif			
Compte PostFinance SA		547'233.94	183'174.62
Compte Banque alternative suisse SA		74'822.82	63'846.07
Total des liquidités		622'056.76	247'020.69
Créances résultant de livraisons et de prestations		1'951.18	15'000.00
Régulation des actifs		34'697.05	0.00
Total actifs circulants		658'704.99	262'020.69
Total de l'actif		658'704.99	262'020.69
Passifs			
Engagements résultant de livraisons et prestations		98'767.75	95'059.30
Autres engagements		29'873.12	57'252.05
Régularisation passifs		5'251.45	7'568.00
Engagement non encore payé		420'000.00	0.00
Total engagements à court terme		553'892.32	159'879.35
Capital de l'Association		102'141.34	296'258.93
Résultat de l'exercice annuel		2'671.33	-194'117.59
Total des fonds propres		104'812.67	102'141.34
Total passifs		658'704.99	262'020.69

Tous les montants en CHF

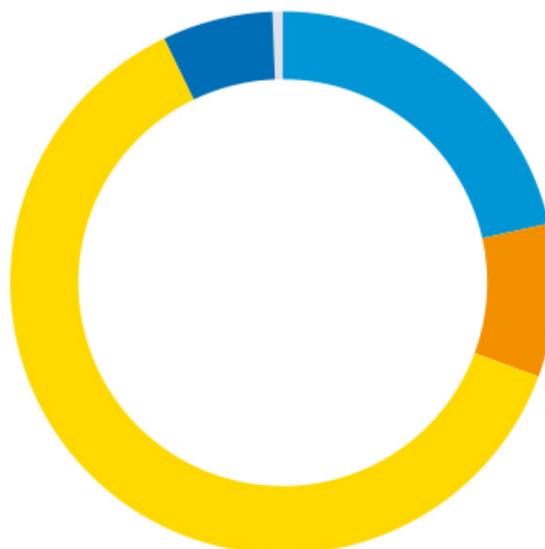
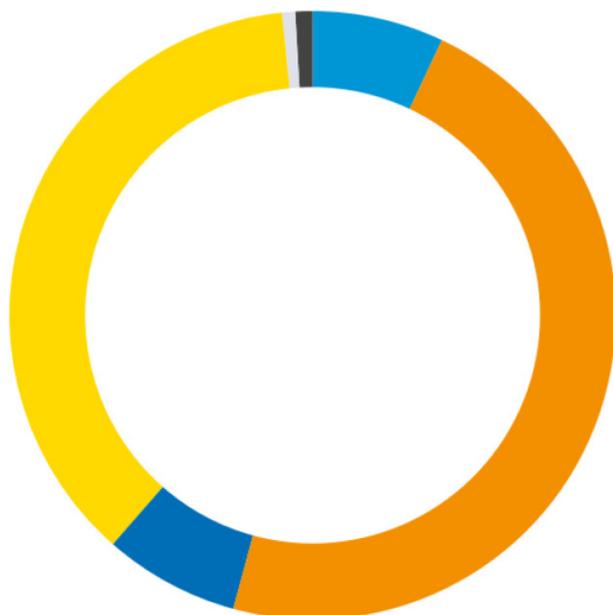
	2022	2021
Recettes		
Cotisations des membres	106'379.00	97'454.20
Dons privés	715'741.65	669'465.68
Dons de grands donateurs	0.00	35'000.00
Dons d'organisations	109'568.15	45'623.00
Dons de fondations	560'259.60	190'500.00
Dons d'entreprises	10'640.00	56'787.58
Recettes des événements	0.00	1'245.52
Autres recettes services auxiliaires	13'853.34	0.00
Total des recettes	1'516'441.74	1'096'075.98
Dépenses		
Frais de projet	532'586.27	146'141.58
Frais prestations générales	13'385.45	77'310.30
Frais relations publiques	109'144.69	218'460.02
Total frais matériel et services	655'116.41	441'911.90
Frais Fundraising	99'923.90	44'872.00
Total levée de fonds	99'923.90	44'872.00
Bénéfice brut I	761'401.43	609'292.08
Salaires Direction	90'882.50	91'845.00
Salaires Collaborateurs	483'513.67	474'332.58
Salaires Stagiaires	16'276.80	0.00
Prestations d'assurances sociales	-24'084.00	0.00
Cotisations assurances sociales	74'837.50	75'962.03
Autres charges de personnel	8'761.05	1'115.88
Frais pour formation et formation continue	4'950.00	6'804.14
Frais effectifs employés & conseil d'administration	8'751.75	7'328.95
Frais forfaitaires collaborateurs	16'360.00	15'560.32
Total charges de personnel	680'249.27	672'948.90
Bénéfice brut II	81'152.16	-63'656.82

	Tous les montants en CHF	
	2022	2021
Location locaux externes	10'199.14	7'331.65
Assurances de choses	270.05	270.05
Taxes, redevances, autorisations	40.00	0.00
Matériel de bureau	3'002.74	2'230.85
Matériel imprimé	131.65	35.55
Littérature spécialisée, journaux, magazines	720.00	840.70
Frais de port Porti	3'474.81	63'113.24
Cotisations	880.00	0.00
Frais comptabilité et conseils	10'695.10	13'395.10
IT/Licences et maintenance	17'123.55	12'257.09
IT Fundraising	0.00	4'435.64
Dépenses publicité	16'742.67	15'862.72
Frais de représentations, entretien réseautage	-67.00	565.65
Frais assemblée générale	8'605.55	2'661.25
Total charges d'exploitation	71'818.26	122'999.49
EBIT	9'333.90	-186'656.31
Frais bancaires	5846.02	6759.48
Produit des intérêts	0.00	0.00
Total résultat financier	5'846.02	6'759.48
Bénéfice d'exploitation	3'487.88	-193'415.79
Dépenses extraordinaires	0.00	0.00
Taxes directes	816.55	701.80
Total dépenses extraordinaires	816.55	701.80
Bénéfice annuel	2'671.33	-194'117.59
Déclaration des capitaux propres		
Bénéfice reporté au début de l'exercice	102'141.34	296'258.93
Bénéfice de l'exercice en cours	2'671.33	-194'117.59
Bénéfice au bilan	104'812.67	102'141.34
Report sur le nouvel exercice après répartition du bénéfice	104'812.67	102'141.34

Bilan positif

Les dépenses ont été réduites de 15% par rapport à 2021 et les recettes ont augmenté de 37%. En 2022, l'association a été financée principalement par des dons privés et les cotisations des membres. Les contributions de fondations ont augmenté.

Recettes et dépenses



Recettes

Cotisations des membres	106'379.00 CHF
Dons privés	715'741.65 CHF
Organisations	1 09'568.15 CHF
Fondations	560'259.60 CHF
Entreprises	10'640.00 CHF
Autres	13'853.34 CHF

Total 1'516'441.74 CHF

Dépenses

Total frais matériel et services	235'116.41 CHF
Frais Fundraising	99'923.90 CHF
Charges de personnel	680'249.27 CHF
Charges d'exploitation	71'818.26 CHF
Autres	6'662.57 CHF

Total 1'093'770.41 CHF

Bonne situation financière pour 2023

L'Association suisse pour la protection du climat entame cette année intensive de votation sur la loi climat avec une situation financière stable. La campagne de l'initiative pour les glaciers ainsi que la plateforme „zéro net“ ont généré dans l'ensemble moins de dépenses que prévu. Comme l'année dernière, les recettes 2022 ont pu être augmentées.

Provisions pour la campagne de la loi climat

L'Association suisse pour la protection du climat a connu une année très positive. Les recettes de CHF 1'502'588.40 ont dépassé ce qui était prévu. Avec des dépenses de CHF 1'093'770.41, les comptes annuels présentent un net excédent. L'association est toutefois confrontée à une année 2023 pleine de défis. C'est pourquoi, et parce que des dons ont déjà été reçus pour la campagne de la loi climat, des provisions de CHF 420'000 ont été faites pour l'année à venir. Ces fonds sont des dépenses prévues pour la campagne de votation et sont intégrés en conséquence dans les coûts de projet et de matériel des comptes annuels. Ainsi, le bénéfice 2022 s'élève à CHF 2'671.33.

Dépenses dans le cadre du budget

Malgré une forte présence de l'initiative pour les glaciers et de nombreuses activités de campagne, l'équipe a travaillé de manière efficace et prévoyante. Le budget prévu a été respecté. Après une croissance en 2021, le nombre de collaborateurs et collaboratrices est resté pratiquement le même. De nombreuses activités de campagne et supports de communication ont été élaborés par l'équipe sans prestataires externes supplémentaires, ce qui a réduit les coûts et a également permis une grande flexibilité. C'est pourquoi la majeure partie (83,7%) des fonds a pu être investie dans le travail et dans des dépenses pour des campagnes et des projets concrets. Les dépenses totales, sans les provisions, se sont élevées à CHF 1'093'770.41 en 2022 (tableau 1). Sur ce montant, CHF 71'818.26 (6,6%) ont été dépensés pour les frais de fonctionnement et CHF 99'923.90 (9,1%) pour la collecte de fonds. Les dépenses ont diminué d'environ 26% par rapport à l'année précédente.

L'augmentation planifiée des recettes a été atteinte.

Grâce à des activités supplémentaires et à la visibilité accrue qui en découle, les recettes ont pu être augmentées de 37%. Avec des recettes de CHF

1'502'588.40, l'Association suisse pour la protection du climat a dépassé les prévisions budgétaires, ce qui est très réjouissant. Ce sont surtout les contributions financières des fondations (37,3%) qui ont augmenté. Il s'agit en grande partie de contributions pour la plateforme „zéro-net“. Les dons des particuliers ont également augmenté et ont représenté 47,6% des recettes. Les cotisations des membres ont représenté 7,1 % des recettes, tandis que 4,1 % des fonds provenaient d'organisations et 5,1% d'entreprises. Dans l'ensemble, les particuliers et les fondations ont donc assuré des recettes stables !

La planification financière reste un défi si on considère la campagne de votation

Pour l'Association suisse pour la protection du climat, aucune année ne se ressemble. En 2023, le secrétariat sera responsable de la campagne de votation pour la loi climat. L'équipe sera temporairement renforcée afin de fournir le travail supplémentaire nécessaire à la mobilisation. De plus, un budget publicitaire important sera nécessaire pour convaincre les personnes indécises. Pour couvrir ces dépenses, les recettes devront à nouveau être fortement augmentées. Nous comptons sur un budget de plusieurs millions.

Parallèlement, le comité et le secrétariat planifient l'avenir de l'Association suisse pour la protection du climat. Dans un premier temps, cela impliquera une réduction de la taille de l'équipe à partir d'août 2023. Les premières démarches pour un nouveau projet sont en cours. Mais la sécurité de planification est encore faible. C'est pourquoi l'objectif pour 2023 est également de garantir une situation financière stable pour l'Association suisse pour la protection du climat.



Frédéric

Frédéric Steimer
Vorstandsmitglied

Bericht der Revisionsstelle
zur eingeschränkten Revision
an die Generalversammlung
des Verein Klimaschutz Schweiz
Badenerstrasse 171
8003 Zürich

Biel, 25. Februar 2023

Bericht der Revisionsstelle

Als Revisionsstelle haben wir Buchführung und die Jahresrechnung (Bilanz, Erfolgsrechnung und Gewinnverwendung) des Verein Klimaschutz Schweiz, für das am 31. Dezember 2022 abgeschlossene Geschäftsjahr im Sinne von Art. 728 ff OR geprüft.

Für die Jahresrechnung ist der Vorstand verantwortlich, während unsere Aufgabe darin besteht, diese zu prüfen und zu beurteilen. Wir bestätigen, dass wir die gesetzlichen Anforderungen hinsichtlich Befähigung und Unabhängigkeit gemäss Art. 727 c des Obligationenrechts erfüllen.

Unsere Revision erfolgte nach dem Schweizer Standard zur Eingeschränkten Revision, wonach eine Revision so zu planen und durchzuführen ist, dass wesentliche Fehlaussagen in der Jahresrechnung mit angemessener Sicherheit erkannt werden. Eine Eingeschränkte Revision umfasst hauptsächlich Befragungen und analytische Prüfungshandlungen sowie den Umständen angemessene Detailprüfungen der beim geprüften Verein vorhandenen Unterlagen. Dagegen sind Prüfungen der betrieblichen Abläufe und des internen Kontrollsystems, sowie weiter Prüfungshandlungen zur Aufdeckung deliktischer Handlungen oder anderer Gesetzesverstössen nicht Bestandteil dieser Revision.

Bei unserer Revision sind wir nicht auf Sachverhalte gestossen, aus denen wir schliessen müssten, dass die Jahresrechnung nicht dem schweizerischen Gesetz und den Statuten entspricht.

Mit freundlichen Grüssen
Reist Treuhand



Franz Reist
Zugelassener Revisor gemäss
Eidg. Revisionsaufsichtsbehörde RAB, Reg. Nr. 107612

Nous soutenons l'association

L'association suisse pour la protection du climat continue de croître en 2022. A la fin de cette année, les personnes suivantes travaillaient bénévolement ou en tant qu'employés pour l'association suisse pour la protection du climat.

Comité directeur

- Myriam Roth, de Bienne
Co-présidente
Infirmière HES et conseillère de ville
- Dominik Siegrist, de Zürich
Co-Président
Professeur à la Ostschweizer Fachhochschule
- Alexandra Gavilano, de Faoug
Membre du comité directeur
Scientifique de l'environnement MSc,
responsable de projet système alimentaire durable de Greenpeace Suisse
- Didier Lusuardi, de Münsingen
Membre du comité directeur
Collaborateur scientifique et responsable de la gestion des ressources et de l'environnement à l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV)
- Céline Pfister, de Saint-Gall
Étudiante en relations internationales & Managing Climate Solutions
- Frédéric Steimer, de Lausanne
Membre du comité directeur
Directeur Energy & Utilities chez BearingPoint, responsable pour la Suisse romande chez swisscleantech

Membres

Au 31 décembre 2022, l'association suisse pour la protection du climat comptait 3'031 membres de toute la Suisse. Nous nous engageons ensemble pour une meilleure protection du climat.

Bureau

A la fin de l'année 2021, les personnes suivantes travaillaient pour l'association suisse pour la protection du climat :

- Sophie Fürst, Secrétaire générale
- Michèle Andermatt, Responsable politique
- Daniel Graf, Stratégie initiative pour les glacier (mandat)
- Marcel Hänggi, Collaborateur scientifique
- Niklaus Schneider, Administration et recherche de fonds
- Nicole Silvestri, Campaigner
- Laure Delory, Campaigner
- Nina Engeli, Junior Campaigner
- Fabian Weingartner, Digital Campaigner
- Sarah Gonzenbach, Stagiaire



Le comité directeur (de gauche à droite) :

Céline Pfister,
Myriam Roth,
Dominik Siegrist,
Didier Lusuardi,
Frédéric Steimer,
Alexandra Gavilano



Maxence Carrel
Ingénieur en environnement

«Le changement climatique est le défi le plus important auquel notre génération est confrontée. La réponse que nous y aurons apporté sera déterminante pour l'avenir des futures générations. Pour moi, l'Association suisse pour la protection du climat permet de s'assurer que les solutions qui existent soient mises en place de la manière la plus efficace possible au niveau politique.»

Anja Kollmuss, ZH
Primarlehrerin

«Ich arbeite schon seit fast 25 Jahren im Klimaschutz. Dass ich nicht schon längst aufgegeben habe, hängt damit zusammen, dass so viele fantastische Menschen gemeinsam an einer besseren Zukunft arbeiten. Das gibt Kraft und macht Mut.»



Matteo Buzzi, TI
Meteorologo

«Sono membro dell'Associazione svizzera per la protezione del clima perché è fondamentale che la politica climatica sia adeguata alla gravità della crisi che dobbiamo affrontare velocemente. La Svizzera con le sue emissioni pro capite di CO₂ tra le più alte e quale sede di una delle piazze finanziarie più grandi al mondo deve fare la sua parte»

Verena Süess, AR
Seelsorgerin

«In der Kirche bemühen wir uns schon seit viele Jahren die Menschen im Bereich Klimagerechtigkeit zu sensibilisieren und zu bilden. Klimajugendliche aus meinem Dorf haben mich gelehrt, dass wir keine Zeit mehr haben, nur auf Aufklärung zu setzen. Wir brauchen dringend Massnahmen. Deshalb engagiere ich mich nun zusätzlich im Verein Klimaschutz Schweiz.»





Association suisse pour la protection du climat

Badenerstrasse 171
8003 Zürich

www.protection-climat.ch
www.initiative-glaciers.ch
info@protection-climat.ch

IBAN: CH37 0900 0000 1520 1778 3
Compte postal: 15-201778-3

Rédaction

Frédéric Steimer, Sophie Fürst,
Michèle Andermatt, Myriam Roth,
Nina Engeli, Sarah Gonzenbach

Traductions

Maxence Carrel

Photo de couverture

SAC Genève
Niklas Eschenmoser